

## Mauvaise foi d une grande enseigne

## Par zuzmot, le 20/08/2010 à 19:25

## Bonjour,

j ai acheté une télé d exposition led le 14/08/10 dans une grande enseigne (planet saturn) ,le vendeur et le magasinier me l ont emballe a part dans une pièce hors de mon champ de vision avec du papier bulle ,en me disant qu ils n avaient plus l emballage d origine...en rentrant chez moi, avec l aide de 2 amis pour la transporter nous la déballons et nous constatons que l ecran est voilé.

aujourd hui je suis retourné avec un de mes 2 amis voir le responsable vendeur qui m a dit "si I écran été voile avant que vous le preniez ,le vendeur et le magasinier I auraient vu.."et " vous avez 2 impactes derrière la télé ",sur ce pour évitez de m énerver j ai préféré partir

ai je un recours possible pour récupérer soit une télé en parfaite état(un écran bien plat) ou un remboursement ?

Par jeetendra, le 20/08/2010 à 19:56

[fluo]DGCCRF DU GARD[/fluo] BP 10 29, Rue Charlemagne 30006 NIMES Cedex 4 Tél. 04 66 29 22 00

[fluo]UFC-QUE-CHOISIR[/fluo] 292 Route de Rouquairol 30900 Nimes Téléphone : 04.66.84.31.87

Bonsoir, comme votre téléviseur LED est toujours sous garantie, ramenez la à Planet Saturn accompagné d'un témoin, ils vont la reprendre et vous faire un remboursement, un avoir, sinon en cas de refus, prenez contact avec la DGCCRF, l'Association Ufc-Que-Choisir, ils tiennent des permanences juridiques en Droit de la consommation et pourront vous aider, tenez bon, bonne soirée à vous.

## Par zuzmot, le 22/08/2010 à 13:00

merci pour la réponse jeetendra ,j appelle des demain la dgccrf et contact un avocat dans la foulée .je vous teins au courant de la suite qui a mon avis va être passionnante